

OBJECTIFS

La formation CAP AEPE vise à former des professionnels capables de :

- accompagner le développement du jeune enfant
- assurer les soins du quotidien et garantir sa sécurité
- proposer des activités d'éveil favorisant son développement
- participer à l'accueil et à la relation avec les familles
- travailler en équipe dans les structures d'accueil du jeune enfant.

CONTENUS – PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

La formation est organisée en blocs de compétences conformément au référentiel du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

Elle alterne :

- apports théoriques
- mises en situation professionnelles
- travaux pratiques
- analyse de pratiques professionnelles

Le programme détaillé est présenté au verso.

ENCADREMENT

Intervenants : professionnels de la petite enfance et formateurs spécialisés.

Accompagnement pédagogique :

- suivi individuel des apprenants
- accompagnement dans les écrits professionnels
- visites en entreprise
- analyse de pratiques professionnelles.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- salles de formation équipées
- supports pédagogiques numériques
- matériel pédagogique petite enfance
- ressources documentaires
- plateforme pédagogique

Un livret d'apprentissage assure le suivi entre le centre de formation et l'entreprise.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Le suivi de la formation comprend :

- feuilles d'émargement
- évaluations régulières des connaissances
- entretiens individuels de suivi
- visites en entreprise

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation par :

- contrôles de connaissances
- évaluations pratiques
- évaluations en entreprise

Les candidats se présentent ensuite aux épreuves officielles du CAP organisées par l'Éducation nationale.

Rentrée
Septembre 2026

Durée : 1 an
505 heures de formation en
centre

Formation en alternance
• 2 jours en centre
• 3 jours en entreprise

contact@institut-impe.fr
01.85.44.03.08
institut-impe.fr

Lieu de formation
IMPE
Ormesson-sur-Marne
Val-de-Marne

Formation gratuite pour les
apprentis
(financement OPCO)

Code RNCP : 38565
Certificateur :
Ministère de l'Éducation
nationale
Diplôme de niveau 3

Programme de formation

(Le programme de formation est susceptible d'évoluer afin de s'adapter aux évolutions réglementaires et aux besoins du secteur de la petite enfance)

BLOC 1 – UP1 – Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages – 230 heures

Cette unité professionnelle constitue le socle du métier d'accompagnant éducatif petite enfance.

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour accompagner le développement global du jeune enfant.

Contenus pédagogiques :

- Comprendre le développement de l'enfant de 0 à 6 ans – 50 h
- Identifier les besoins fondamentaux de l'enfant – 60 h
- Adopter une posture professionnelle adaptée – 50 h
- Mettre en place des activités d'éveil – 40 h
- Prévention, hygiène et sécurité – 30 h

BLOC 2 – UP2 – Exercer son activité en accueil collectif – 120 heures

Ce bloc permet de comprendre le fonctionnement des structures d'accueil collectif et de s'intégrer dans une équipe professionnelle.

Contenus pédagogiques :

- Comprendre le fonctionnement des structures petite enfance – 35 h
- Participer au travail d'équipe – 30 h
- Accompagner l'enfant en collectivité – 25 h
- Assurer l'entretien des espaces et du matériel – 20 h
- Cadre réglementaire des structures d'accueil – 10 h

BLOC 3 – UP3 – Exercer son activité en accueil individuel – 95 heures

Cette unité prépare les apprenants à accompagner l'enfant dans un cadre d'accueil individuel, notamment à domicile.

Contenus pédagogiques :

- Organisation de l'accueil à domicile – 30 h
- Relation avec les parents – 20 h
- Cadre professionnel de l'accueil individuel – 15 h
- Préparation des repas et alimentation de l'enfant – 15 h
- Entretien du cadre de vie – 15 h

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE – 60 heures

Tout au long de la formation, les apprenants bénéficient d'un accompagnement pédagogique individualisé.

- Positionnement et intégration
- Méthodologie professionnelle
- Analyse de pratiques professionnelles
- Suivi individuel des apprentis
- Préparation aux épreuves du CAP
- Évaluations formatives

DURÉE TOTALE DE FORMATION

505 heures de formation en centre

Formation en alternance :

2 jours en centre de formation

3 jours en entreprise